



MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 DÉCEMBRE 2021

Le présent compte rendu est pris en application des dispositions des articles L2121-15, 25 et R2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				GHIPPONI	Anne-Marie	X			
RUIZ	Arlette	X				THOUROUDE	Alain	X			
CHALLIER	Bruno	X				MURE	Line-Marie	X			
LECLERC	Caroline		X		Arlette RUIZ	PAUTE	Sébastien			X	
CHAIX	Jacques	X				BONESSO	Paul	X			
FANGUIAIRE	Sandrine		X		Paul BONESSO	JOURDAN	Éric		X		Mireille GRATTAPAGLIA
GUEMENE	Françoise		X		Anne-Marie GHIPPONI	GRATTAPAGLIA	Mireille	X			
SCHILLINGER	Martine	X				HOURS	Cyrille	X			
SZYMANSKI	Jean-Pierre	X				D'HEILLY	William		X		Cyrille HOURS
POURRIERE	Denis		X		Bruno CHALLIER			12	06	01	

Conseillers municipaux en exercice : 19

Présents (P) : 12

Absents excusés ayant donné procuration : 06 :

- Caroline LECLERC à Arlette RUIZ
- Sandrine FANGUIAIRE à Paul BONESSO
- Françoise GUEMENE à Anne-Marie GHIPPONI
- Denis POURRIERE à Bruno CHALLIER
- Eric JOURDAN à Mireille GRATTAPAGLIA
- William D'HEILLY à Cyrille HOURS

Absents sans procuration : 01 : Sébastien PAUTE

A l'appel des conseillers présents, le quorum tel que défini à l'article Article L2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales étant constaté, le Maire a déclaré la séance du conseil municipal ouverte à 18h30.

- 1) **Nomination d'un secrétaire de séance,**
M. Alain THOUROUDE a été proposé comme secrétaire de séance.
Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés
- 2) **Adoption du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 octobre 2021,**
Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

- 3) **Délibération n°1** : Autorisation des engagements en investissement (25%) en anticipation du vote du budget 2022.
Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés
- 4) **Délibération n°2** : Valeur de la surtaxe (2%) du budget eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2022.
Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés
- 5) **Délibération n°3** : Fonds de Concours Communauté de Communes 2021.
Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés
- 6) **Délibération n°4** : Indemnité du Trésorier pour 2021.
Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés
- 7) **Délibération n°5** : Subvention à l'Association Syndicale Autorisée (ASA) de Malaurie
Ce point n'étant pas initialement porté à l'ordre du jour de la convocation du Conseil Municipal, M. le Maire demande aux conseillers leurs accord pour cet ajout.
L'accord pour l'examen de cette délibération est donné à l'unanimité des conseillers présents ou représentés.
Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés
- 8) **Questions diverses :**

- *Information légale à la demande de la Préfecture : arrêté préfectoral concernant l'entreprise 04 recyclage.*

S'agissant d'une simple information, il n'y a pas de vote

- *Informations générales communiquées par M. le Maire :*

. *Mise en place progressive du passage en procédures dématérialisées pour les demandes d'urbanisme à compter du mois de janvier 2022 (obligation nationale).*

. *Avancement des travaux de réhabilitation et création de 4 stations d'épuration : les marchés publics ont été attribués. Notifications des ordres de services en cours pour le début des travaux en janvier/février 2022.*

. *Retours sur reprise des concertations et informations concernant le PLU (Rencontre de la population et concertation des Personnes Publiques Associées) : le PLU devrait être « arrêté » (nouvelle étape formelle vers l'adoption) par le Conseil Municipal début février prochain. Suivra notamment l'enquête publique.*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance du Conseil Municipal à 19h55

Le Maire,

E. HUGOU

